Rapport Financier Semestriel 2014

SOMMAIRE

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	3
RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIELLE	4
COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES	7
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012	37

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Chailley, le 14 avril 2015

Joël MARCHAND
Directeur Général

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIELLE

FAITS MARQUANTS

La fin du partenariat avec GLON SANDERS HOLDING en octobre 2013 a eu des répercussions immédiates sur le niveau d'activité avec la cessation des achats externes.

L'effet conjugué d'un marché atone et d'une réduction drastique des achats externes va conduire à une baisse globale d'activité d'environ 10% sur l'année.

Les démarches de réorganisation et de restructuration financière de l'entreprise, initiées fin 2013, ont évolué comme suit :

- Cette opération a débuté par la réalisation d'une expertise par BNP PARIBAS REAL ESTATE puis un commissaire aux apports a été désigné et a rédigé un rapport validant une réévaluation de l'ordre de 3 M€ desdits actifs sur les comptes sociaux de DUC. Ces opérations devant permettre l'apport des actifs immobiliers à une filiale du groupe.
- Des accords ont été trouvés avec l'ensemble de ses créanciers et partenaires. Ils devraient être formalisés au cours des prochaines semaines.

Malgré cette situation délicate, l'entreprise a engagé deux principaux investissements pour un montant d'1,8 million d'euros environ. Il s'agit de la modernisation de l'atelier de traitement des coproduits à Chailley et de la mise en route de nouvelles installations de production de froid à Saint-Bauzély.

Activité et résultats consolidés - présentation IFRS (en milliers d'euros)

Les comptes consolidés condensés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2014 sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et à leurs interprétations (*).

En particulier, les comptes intermédiaires du 01/01/2014 au 30/06/2014 sont établis selon les prescriptions de la norme IAS 34.

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**Variation en %**
Premier trimestre	*45,59*	*50,43*	*-9,59%*
Deuxième trimestre	*47,22*	*53,36*	*-11,50%*
1er semestre	***92,81***	***103,79***	***-10,57%***

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe DUC au 30 juin 2014 s'élève donc à 92,81 millions d'euros, en baisse par rapport à la même période en 2013 (-10,57 %) ainsi que par rapport au semestre précédent (-4,8%).

Conforme aux prévisions, le ralentissement de l'activité au cours de ce 1er semestre 2014 trouve son explication principale dans la démarche globale de réorganisation menée depuis fin 2013 par le Groupe. Ainsi, pour remplir son objectif de restauration impérative de ses marges, le Groupe DUC, sur ce 1er semestre 2014, a réduit drastiquement ses achats externes pour commercialiser sa seule production issue de ses filières.

De plus, l'activité du Groupe DUC a été fortement impactée par la forte baisse de certains secteurs et notamment ceux des produits congelés. Enfin, il a dû faire face à une moyenne des prix plus basse sur ce 2nd trimestre que l'an dernier à la même période (-2,71%).

(en K€)	**30/06/2014**	**30/06/2013**	**31/12/2013**
Chiffre d'affaires	92.811	103.803	201.249
Résultat opérationnel courant	(948)	(1.801)	(4.803
Résultat opérationnel	(1.178)	(1.801)	(4.803)
Coût de l'endettement financier net	(281)	(299)	(574)
Résultat net	(1.612)	(2.062)	(5.170)
Résultat net part du Groupe	(1.640)	(2.086)	(5.223)
Résultat net par action *(en €)*	(0.92)	(1.17)	(2.91)

Les comptes semestriels consolidés font apparaître un résultat opérationnel courant négatif à hauteur de 948 K€, contre un résultat négatif à hauteur de 1.801 K€ au 30 juin 2013.

Le résultat net s'établit, quant à lui, à (1.612) K€, contre (2.062) K€ au premier semestre 2013.

<u>Réalisation des investissements</u> (en K€)

SITES	**Budget 2014**	**Engagés et en cours au 30/06/2014**
Charolles Accouvage (Charolles)	55	7
Drôme Accouvage (Crest)	0	14
Duc Chailley	4.780	989
Duc Gouaix	275	25
Duc Riec	808	45
Duc Siège	350	38
Duc St Bauzély	1.473	1.411
Nutri-Bourgogne	201	56
SCEA de Varennes	0	0
TOTAL	**7.942**	**2.585**

TENDANCES ET PERSPECTIVES

2014 sera une année de transition en termes d'activité avec un objectif de restauration des marges.

La baisse du prix des céréales sera salutaire pour les coûts de revient mais elle devra rester en partie dans les comptes de l'entreprise, afin de permettre, avec les autres mesures engagées, de financer le programme d'investissements prévu sur les trois prochaines années, destiné à améliorer la compétitivité des sites industriels.
Le second semestre 2014 doit se concrétiser par la consolidation des fonds propres de DUC, l'amélioration de la profitabilité et le retour à une situation de sérénité pour l'ensemble des équipes, les éleveurs, les clients et tous les partenaires de DUC.

Le business plan, validé avec les équipes du cabinet Grant Thornton, confirme de réelles ambitions pour l'export en 2016 et une stratégie définitivement orientée vers la différenciation par la qualité et l'innovation.

REPARTITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2014

Actionnaires	Nombre de titres	% du capital
FINANCIERE DUC	807 797	43,37
VERNEUIL PARTICIPATIONS	403 158	21,64
VERNEUIL ET ASSOCIES	157	0,01
Sous-total Groupe Verneuil	*1 211 112*	*65,02*
CEntrale Coopérative Agricole Bretonne	313 333	16,82
Public	191 916	10,30
Groupe BONGRAIN	60 000	3,22
Auto-détention	86 327	4.64
TOTAL	**1 862 688**	**100,00**

La répartition du capital de la Société a évolué par le rachat par DUC, sur le marché, des actions détenues par la Coopérative Avicole des Fermiers de l'Orléanais.

PARTIES LIEES

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport au 31 décembre 2013. La convention de trésorerie conclue entre DUC et VERNEUIL PARTICIPATIONS telle que décrite dans le rapport financier annuel 2013 (déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 mai 2014) demeure inchangée.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Les principaux risques et incertitudes sont ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (« Analyse des risques de marché », page 19 du rapport financier annuel 2013 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 mai 2014) et dans l'annexe consolidée des comptes semestriels («1.6. Présentation des états financiers »).

A – Etat du résultat global

Données en K€	*Notes*	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
CHIFFRE D'AFFAIRES	*3.1, 20*	92 811	103 803	201 249
Achats consommés	*21*	(47 370)	(58 847)	(111 456)
Charges externes	*24*	(25 895)	(27 483)	(53 852)
Impôts et taxes	*22*	(1 669)	(1 893)	(3 674)
Charges de personnel		(16 833)	(16 764)	(33 397)
Dotations aux amortissements	*23*	(1 269)	(1 399)	(2 811)
Dotations et reprises de provisions		(122)	(168)	(765)
Variation des actifs biologiques et des stocks de produits finis	*3.12, 3.13*	(466)	816	(171)
Autres produits d'exploitation	*25*	194	241	387
Autres charges d'exploitation	*26*	(329)	(107)	(313)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		**(948)**	**(1 801)**	**(4 803)**
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles	*27*	(230)		
RESULTAT OPERATIONNEL	*3.2*	**(1 178)**	**(1 801)**	**(4 803)**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			1	9
Coût de l'endettement financier brut	*28*	(281)	(300)	(583)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		**(281)**	**(299)**	**(574)**
Autres produits financiers		4	1	28
Autres charges financières		(1)	(9)	(17)
Impôt sur les résultats		(156)	46	196
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence				
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION		**(1 612)**	**(2 062)**	**(5 170)**
Résultat net d'impôt provenant des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**(1 612)**	**(2 062)**	**(5 170)**
Part du groupe		(1 640)	(2 086)	(5 223)
Intérêts minoritaires		28	24	53
Résultat net de base par action (en euros)	*29*	(0,92)	(1,17)	(2,94)
Résultat net dilué par action (en euros)	*29*	(0,92)	(1,17)	(2,94)

Eléments non recyclables au compte de résultat		**(297)**	**109**	**429**
- Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel		(446)	163	643
- Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables		149	(54)	(214)
Eléments recyclables au compte de résultat				
- Réévaluation des terrains				
- Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables				
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		(1 909)	(1 953)	(4 741)
Part du groupe		(1 937)	(1 977)	(4 794)
Intérêts minoritaires		28	24	53

B – Etat de la situation financière

Données en K€

ACTIF	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
ACTIFS NON-COURANTS				
Goodwill				
Immobilisations incorporelles	*3.5, 5*	703	490	730
Immobilisations corporelles	*3.6, 6*	23 655	24 427	24 040
Immeubles de placement	*3.7, 7*			
Participations entreprises associées				
Titres disponibles à la vente				
Autres actifs non courants	*8*	2 239	2 398	3 009
Actifs d'impôts différés	*3.22, 9*			
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		***26 597***	***27 315***	***27 779***
ACTIFS COURANTS				
Actifs biologiques	*3.12, 10*	7 134	7 348	6 947
Stocks	*3.13, 11*	9 033	10 704	9 513
Clients et comptes rattachés	*12*	21 671	26 377	22 488
Actif d'impôt exigible	*12*	69	4 616	68
Autres actifs courants	*12*	6 528	94	4 246
Trésorerie et équivalent de trésorerie	*3.15, 13*	388	209	397
TOTAL ACTIFS COURANTS		***44 823***	***49 348***	***43 659***
Actifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées				
TOTAL ACTIF		**71 420**	**76 663**	**71 438**

PASSIF	*Notes*	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES				
Capital émis	*14*	7 451	7 451	7 451
Autres réserves		(13 326)	(8 126)	(7 806)
Titres en auto-contrôle		(915)	(915)	(915)
Résultat de l'exercice		(1 640)	(2 086)	(5 223)
Capitaux propres part du groupe		*(8 430)*	*(3 676)*	*(6 493)*
Interêts minoritaires		403	344	375
TOTAL CAPITAUX PROPRES		***(8 027)***	***(3 332)***	***(6 118)***
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions à long terme	*15*	5 311	5 062	4 743
Emprunts et dettes financières à long terme	*16*	49	242	60
Passif d'impôts non courants	*3.22, 9*	22	22	22
Autres passifs non courants	*16*	2 002	2 011	2 002
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		***7 384***	***7 337***	***6 827***
PASSIFS COURANTS				
Provisions à court terme	*15,1*	107	92	310
Emprunts à court terme	*16*	20 415	26 885	25 376
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	*16*	1 341	1 994	1 522
Fournisseurs et autres créditeurs		27 402	30 532	26 957
Passif d'impôt courants		2 039	2	779
Autres passifs courants	*17*	20 759	13 153	15 785
TOTAL PASSIFS COURANTS		***72 063***	***72 658***	***70 729***
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**71 420**	**76 663**	**71 438**

C - Tableau des flux de trésorerie consolidés

Données en K€	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Résultat net de la période		-1 612	-2 062	-5 170
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
- Résultat des sociétés mises en équivalence				
- Amortissements et provisions		1 188	1 589	3 477
- Variation des impôts différés		149	-55	-214
- Moins-values de cession		134	-5	52
Marge brute d'autofinancement		**-141**	**-533**	**-1 855**
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	*18*	5 505	-68	5 647
Flux net de trésorerie généré par l'activité		**5 364**	**-601**	**3 792**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations incorporelles	*5*	-40	-70	-377
Acquisition d'immobilisations corporelles	*6*	-956	-1 056	-2 144
Variation des autres immobilisations financières	*8*	770	-171	-782
Remboursement de prêts				
Cession d'immobilisations		5	33	37
Incidence des variations de périmètre				
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**-221**	**-1 264**	**-3 266**
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :				
Remboursements d'emprunts		-253	-649	-1 325
Variation des comptes courants long terme			-1	-12
Variation des autres dettes financières		-14	-4	-11
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**-191**	**-19**	**-713**
Incidence des variations de cours des devises				
Variations de trésorerie		**4 952**	**-1 884**	**-187**
Trésorerie d'ouverture	*13,2*	-24 979	-24 792	-24 792
Trésorerie de clôture	*13,2*	-20 027	-26 676	-24 979

D - Variation des capitaux propres consolidés

Données en K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Produits et charges non comptabilisés en résultat	Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	Titres en autocontrôle	Total Capitaux propres part du Groupe IFRS	Intérêts minoritaires IFRS	CAPITAUX PROPRES IFRS
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/12	**1 862 688**	**7 451**	**7 386**	**-17 529**	**2 536**	**-628**	**-915**	**-1 699**	**320**	**-1 379**
Résultat net du 1er semestre 2013				-2 086				-2 086	24	-2 062
Autres éléments du résultat global						109		109		109
Résultat global				*-2 086*		*109*		*-1 977*	*24*	*-1 953*
Réduction de capital										
Variation des titres en autocontrôle										
CAPITAUX PROPRES IFRS au 30/06/13	**1 862 688**	**7 451**	**7 386**	**-19 615**	**2 536**	**-519**	**-915**	**-3 676**	**344**	**-3 332**
Résultat net du 2ème semestre 2013				-3 137				-3 137	29	-3 108
Autres éléments du résultat global						320		320		320
Résultat global				*-3 137*		*320*		*-2 817*	*29*	*-2 788*
Variation de périmètre									2	2
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/13	**1 862 688**	**7 451**	**7 386**	**-22 752**	**2 536**	**-199**	**-915**	**-6 493**	**375**	**-6 118**
Résultat net du 1er semestre 2014				-1 640				-1 640	28	-1 612
Autres éléments du résultat global						-297		-297		-297
Résultat global				*-1 640*		*-297*		*-1 937*	*28*	*-1 909*
CAPITAUX PROPRES IFRS au 30/06/14	**1 862 688**	**7 451**	**7 386**	**-24 392**	**2 536**	**-496**	**-915**	**-8 430**	**403**	**-8 027**

E - Notes annexes aux états financiers semestriels consolidés condensés au 30 juin 2014
(en milliers d'euros sauf indication différente)

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Présentation du groupe

La société Duc a été constituée le 25 août 1972 sous la forme d'une société à responsabilité limitée puis a été transformée le 30 décembre 1978 en société anonyme de droit français à conseil d'administration. La durée de la société a été fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés et a été prorogée de 30 années par l'assemblée générale extraordinaire du 19 août 1996 et expirera le 7 octobre 2032 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues aux statuts. Le siège social est situé à Chailley (89770), Grande rue. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Joigny sous le numéro 722 621 166.
L'action Duc est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment C depuis 1998.
La Société DUC, mère du Groupe, est non seulement une société holding mais elle exerce également des activités économiques propres puisque DUC exploite les couvoirs de Charolles et de Crest ainsi que les unités d'abattage, de découpe et de conditionnement de volailles situées à Chailley, Saint Bauzély et Riec sur Belon, ainsi qu'une unité de transformation de produits élaborés à Gouaix.

DUC maîtrise en effet l'ensemble des paramètres de sa production de poulets, depuis la fabrication de l'aliment destiné à ses volailles jusqu'au conditionnement et la commercialisation en passant par la reproduction, l'accouvage, l'élevage, l'abattage et la transformation.

Les éleveurs sont des prestataires de service liés par un contrat d'exclusivité à la Société DUC. Ils sont rémunérés en fonction de trois critères principaux qui sont leur performance, le respect du cahier des charges et la qualité des produits. DUC reste propriétaire du cheptel et fournit l'aliment aux éleveurs.

Cet aliment est fabriqué par la filiale NUTRI-BOURGOGNE, pour environ 98 % de la consommation, qui achète ses céréales auprès des agriculteurs locaux pour le blé et les pois, des grands groupes céréaliers français pour le maïs et des négociants internationaux pour le soja.

DUC se fournit en dindes auprès d'une filiale de la CECAB en volaille abattues et se charge des opérations de découpe et /ou de transformation puis de la commercialisation des produits.

Spécialiste de la volaille de qualité, DUC propose une gamme complète et variée de produits élaborés, certifiés et standards obéissant tous aux critères d'une filière réputée pour son exigence.

DUC commercialise les espèces de volailles poulet et dinde, en entier et en découpe.
Sa gamme est complétée avec des produits festifs (chapon et dinde entière) pour la période de Noël et « Les Estivales », produits pour le barbecue composés de brochettes, saucisses et produits épicés.

DUC adapte ses gammes pour répondre aux évolutions du marché et confirmer sa présence sur tous les créneaux de consommation avec le développement des produits standards « 100 % végétal » et halal (abattage selon le rite musulman).

Le positionnement de la société DUC est essentiellement national et bien distinct de celui des produits standards puisque fondé sur une démarche de certification, reconnue et encadrée par le ministère de l'agriculture et de la pêche.

1.2. Faits majeurs de la période

La fin du partenariat avec GLON SANDERS HOLDING en octobre 2013 a eu des répercussions immédiates sur notre niveau d'activité avec la cessation des achats externes.

L'effet conjugué d'un marché atone et d'une réduction drastique des achats externes va conduire à une baisse globale d'activité d'environ 10% sur l'année.

Les démarches de réorganisation et de restructuration financière de l'entreprise, initiées fin 2013, ont évolué comme suit :

- Cette opération a débuté par la réalisation d'une expertise par BNP PARIBAS REAL ESTATE puis un commissaire aux apports a été désigné et a rédigé un rapport validant une réévaluation de l'ordre de 3 M€ desdits actifs sur les comptes sociaux de DUC. Ces opérations devant permettre l'apport des actifs immobiliers à une filiale du groupe.
- Des accords ont été trouvés avec l'ensemble de ses créanciers et partenaires. Ils devraient être formalisés au cours des prochaines semaines.

Malgré cette situation délicate, l'entreprise a engagé deux principaux investissements pour un montant d'1,8 million d'euros environ. Il s'agit de la modernisation de l'atelier de traitement des coproduits à Chailley et de la mise en route de nouvelles installations de production de froid à Saint-Bauzély.

1.3. Perspectives d'avenir

2014 sera une année de transition en termes d'activité avec un objectif de restauration des marges.

La baisse du prix des céréales sera salutaire pour les coûts de revient mais elle devra rester en partie dans les comptes de l'entreprise, afin de permettre , avec les autres mesures engagées, de financer le programme d'investissements prévu sur les trois prochaines années, destiné à améliorer la compétitivité des sites industriels.

Le second semestre 2014 doit se concrétiser par la consolidation des fonds propres de DUC, l'amélioration de la profitabilité et le retour à une situation de sérénité pour l'ensemble des équipes, les éleveurs, les clients et tous les partenaires de DUC.

Le business plan, validé avec les équipes du cabinet Grant Thornton, confirme de réelles ambitions pour l'export en 2016 et une stratégie définitivement orientée vers la différenciation par la qualité et l'innovation.

1.4. Répartition du capital au 30 juin 2014

Actionnaires	Nombre de titres			% du capital
	Au porteur	Au nominatif	Total	
Financière Duc		807 797	807 797	43,37%
Verneuil Participations		403 158	403 158	21,64%
Verneuil et Associés		7 162	7 162	0,38%
Sous total Groupe Verneuil		*1 218 117*	*1 218 117*	65,40%
CECAB		313 333	313 333	16,82%
Public	176 677	8 234	184 911	9,93%
Groupe BONGRAIN		60 000	60 000	3,22%
Auto détention	86 327		86 327	4,63%
TOTAL	**263 004**	**1 599 684**	**1 862 688**	**100,00%**

Le Groupe DUC fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Verneuil.

1.5. Principes comptables

Les comptes consolidés condensés du groupe publiés au titre de l'exercice 2014 sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards adoptées au niveau européen et à leurs interprétations.
En particulier, les comptes intermédiaires du 01/01/2014 au 30/06/2014 sont établis selon les prescriptions de la norme IAS 34.
Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.
Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2014.

1.6. Présentation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés comprennent ceux de Duc ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.
Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4. Périmètre de consolidation.
Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.
Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception :

- des investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente qui sont enregistrés à leur juste valeur ;

- des terrains évalués à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants à l'exception des actifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.
Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes à l'exception des passifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Continuité d'exploitation :

Les comptes de la société DUC SA ont été établis au 30 juin 2014 en application du principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des éléments et hypothèses suivants :

- La société continue de bénéficier du soutien de la CECAB sous forme d'un en-cours fournisseurs en attente d'un accord plus global sur la recapitalisation de la société.
- La société a réalisé un renforcement de ses capitaux propres sociaux par un apport au second semestre 2014 de ses actifs immobiliers dans une filiale foncière.
- Des accords ont été trouvés avec des créanciers et partenaires. Pour être applicables, ils doivent être formalisés au cours des prochaines semaines.
- La société a obtenu un moratoire auprès du CCSF (venant en complément au premier moratoire obtenu en novembre 2013), permettant d'étaler le paiement des arriérés des dettes fiscales et sociales.

La direction du Groupe DUC, s'appuyant sur les évolutions récentes des négociations, confirme sa confiance sur l'aboutissement des mesures suivantes :

- Des opérations d'augmentation de capital à intervenir, après approbation par l'AGE :
  - d'incorporation de comptes courants,
  - et par apport en numéraire ;
- L'obtention d'un préfinancement du CICE 2014 à l'identique de 2013,
- L'obtention de financements publics conditionnés à la reconstitution préalable des fonds propres sociaux.

L'ensemble de ces mesures et la réalisation d'un EBITDA 2015 positif constituent les conditions nécessaires permettant d'assurer le financement des besoins d'exploitation et des investissements et par voie de conséquence de lever l'incertitude portant sur la continuité d'exploitation. Dans le cas inverse, l'application des principes comptables généralement admis en France dans un contexte de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

2. MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1. Estimations de la Direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.
Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.
Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

2.2. Règles de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.
Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont consolidées par mise en équivalence.
Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

2.3. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice annuel qui commence le 1er janvier et se clôture le 31 décembre. Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes intermédiaires, établis au 30 juin 2014.

2.4. Elimination des opérations et comptes réciproques

Toutes les opérations et comptes réciproques ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupe font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.
Les pertes latentes résultant de transactions intragroupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.
Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées et des coentreprises, sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

2.5. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères

La filiale Bulgare étant une filiale autonome, la conversion de la monnaie de fonctionnement dans laquelle sont établis ses comptes à l'euro est réalisée selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;

- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période ;

- les écarts de conversion constatés sont portés pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans ses capitaux propres au poste « Ecarts de conversion » et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.
Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).
Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.
Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires.

3.2. Résultat opérationnel

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.
Les autres produits et charges opérationnelles sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

3.3. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- le résultat de change sur opérations financières.

3.4. Résultats par action

Les résultats par action sont calculés conformément à la norme IAS 33.
Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.
Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Comme il n'existe pas d'instrument donnant droit à un accès différé au capital de Duc, le résultat net dilué par action est identique au résultat de base par action.

3.5. Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.
Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels, et des droits au bail.
Les principales durées d'utilité retenues sont :

Concessions, brevets, licences	2 à 8 ans linéaire
Autres immobilisations incorporelles	1 à 10 ans linéaire

Cas particulier des frais de recherche et développement
Le Groupe a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il instaure périodiquement des programmes de recherche et développement. Dans le cadre des activités du Groupe, les coûts engagés sont généralement considérés comme des coûts de recherche comptabilisés en charges conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles.

3.6. Immobilisations corporelles

3.6.1. Généralités

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan de la manière suivante :
- Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.
- Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée sur la base d'une évaluation à dire d'expert effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés.
Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.
Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés qui sont comptabilisés en produits sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif.
Les actifs sont ventilés par composants, chacun ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.
Généralement, les valeurs résiduelles sont nulles.

3.6.2. Amortissements des immobilisations corporelles

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.
Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	5 à 67 ans linéaire
Installations et agencements	3 à 50 ans linéaire
Matériel et outillage	3 à 50 ans linéaire, 4 à 15 ans dégressif
Matériel de transport	2 à 4 ans linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans linéaire

3.6.3. Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et l'actif remplacé est éliminé.
Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

3.7. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 - Contrats de location, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- le caractère spécifique de l'actif.

3.7.1. Comptabilisation des contrats de location-financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux.

3.7.2. Comptabilisation des contrats de location simple

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3.8. Autres actifs financiers

Lorsqu'ils existent, les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.
La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette ré-estimée et des perspectives de rentabilité. Une

provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.
En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes. Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).
Les prêts long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur.
L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

3.9. Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 32 sont sortis du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs et qu'il transfère substantiellement tous les risques et avantages liés aux actifs.

3.10. Actifs biologiques

Un actif biologique est un animal ou une plante vivant.
Sont des actifs biologiques :

- Les futurs reproducteurs
- Les reproducteurs (poules pondeuses et mâles reproducteurs)
- Les œufs à couver
- Les volailles de chair

Les méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient car il n'existe aucune valeur de marché. La production des futurs reproducteurs n'est prévue que sur contrat.
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque œuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.
- Les œufs à couver sont évalués ainsi :
    - les œufs en attente d'incubation sont valorisés au prix de œufs acquis à l'extérieur ;

- les œufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.

- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :

  - Volaille « 100% végétal » : valorisation au prix du marché ;

  - Volaille certifiée : valorisation au prix de revient car il n'existe pas de marché pour la volaille certifiée.

Les futurs reproducteurs et reproducteurs constituent des éléments de la filière amont de l'œuf à couver dont le prix de revient est inférieur à son prix de marché. Le facteur déclenchant une éventuelle dépréciation serait la constatation d'un prix de marché de l'œuf à couver qui deviendrait inférieur au prix de revient.
Les sources externes utilisées pour la valorisation des actifs biologiques sont déterminées sur la base des dernières transactions réalisées avec des intervenants extérieurs. Au cas précis, ils sont les suivants :

- Les prix de marché d'œufs à couver au départ du département de l'Yonne.

- Les prix de marché du poulet standard vif dans le département de l'Yonne.

Par ailleurs, nous procédons à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

3.11. Stocks

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.
Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient et du prix du marché, après déduction des coûts de commercialisation.

3.12. Créances d'exploitation

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.
Les SICAV sont évaluées au cours du jour correspondant à la date de clôture de l'exercice.

3.14. Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

3.15. Pertes de valeur des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.
Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.
Au 30/06/2014, étant donné qu'une restructuration est en cours, l'évaluation des actifs se base sur une expertise réalisée en janvier 2013 par le cabinet ROUX. Cette évaluation fait apparaître une juste valeur nette de coût de cession supérieure à la valeur comptable. C'est cette valeur qui a été retenue au titre de valeur recouvrable.

3.15.1. Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

3.15.2. Reprise d'une perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

3.16. Passifs financiers et instruments dérivés

3.16.1. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.
Les intérêts courus sur emprunt sont présentés sur la ligne « Partie courante des emprunts à long terme » du bilan.

3.16.2. Instruments hybrides et instruments dérivés

Il n'existe pas d'instruments dérivés dans le Groupe, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun instrument financier ou autre contrat présentant les trois caractéristiques décrites au paragraphe 9 de la norme IAS 39 - Instruments financiers, comptabilisation et évaluation.

3.17. Gestion des risques

La politique de DUC est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives. Les instruments financiers utilisés ont pour seul objectif de gérer l'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

3.17.1. Risque du prix de l'aliment.

Il est procédé à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.
Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous essayons d'appréhender les risques pour la durée de la campagne, à l'exception du soja pour lequel des opportunités peuvent apparaître sur des périodes plus longues, soit 18 mois.
Le taux de couvertures au 30/06/14 pour l'achat de nos principales matières premières est de 68,85% de nos besoins estimés pour la période 1er juillet 2014 / 30 juin 2015.
Le tonnage total prévu pour ces matières premières est de 131 750 tonnes (dont 92 025 tonnes couvertes).
Le tonnage total d'aliment prévu est de 155 000 tonnes.

3.17.2. Risque de liquidité

La dette bancaire figurant au passif du bilan de DUC au 30/06/14 est constituée exclusivement en euros.
Les dettes ne sont pas assorties de « covenants ».
Compte tenu du montant restreint de la dette bancaire figurant au passif du bilan, on peut considérer que la capacité d'accès au crédit est limitée et également que le groupe opte pour des modes de financement différents notamment pour le crédit-bail quand il s'agit de financer des matériels.
Pour le financement de ses besoins en trésorerie, le Groupe fait appel à l'affacturage et à l'escompte.
Il bénéficie par ailleurs du préfinancement du CICE par OSEO.

3.17.3. Risque de taux d'intérêts

Au 30/06/14, la Société DUC ne détient pas d'emprunt à taux variable et elle n'a pas de couverture du risque de taux.

3.17.4. Risque de change

Les risques de change sont quasi inexistants car le marché de DUC est essentiellement concentré sur la zone euro. Les clients du Royaume Uni qui représentent 1,3% du chiffre d'affaires de DUC sont facturés en livres sterling. DUC ne pratique pas d'achat en devises.
Duc détient des titres de filiales ou participations (DRB) en devises (BGN) mais aucun risque de change n'y est associé.
DUC n'a donc pas souscrit de couverture du risque de change.

3.18. Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages à long terme

3.18.1. Régimes de retraite : régimes à cotisations définies

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.
Les indemnités de départ à la retraite de la société sont calculées sur la base d'une actualisation des droits qui seront acquis par les salariés au moment de leur départ en retraite. Il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié lorsqu'il a suffisamment cotisé pour avoir une retraite à taux plein. L'âge de départ à la retraite est de 62 ans.
Le taux d'actualisation retenu par le Groupe DUC pour le calcul des engagements sociaux au 30/06/2014 est le taux iBoxx corporates AA arrondi à 2,55% pour les IFC (3,27% au 31/12/13). Conformément aux préconisations de la norme IAS 19, ces taux sont donc proches des taux des obligations long terme sur le marché financier de maturité comparable à la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés du Groupe DUC.
Le taux de revalorisation des salaires retenu par le Groupe DUC est de 1% pour l'ensemble des effectifs.

3.18.2. Indemnités de cessation de services

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

3.18.3. Autres avantages à long terme

Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les gratifications versées par le groupe sont calculées salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue du versement de la gratification et au prorata des années de travail. Ces engagements font l'objet d'une actualisation.

3.19. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

3.20. Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 - Impôts différés, les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus). Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.
Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2014

RAISON SOCIALE	SIREN	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	Résultat net après impôt 30/06/14
DUC, 89 Chailley	722 621 166			Mère	-1 574
Sociétés consolidées					
CHAROLLES ACCOUVAGE, 89 Chailley	382 094 092	100,00	100,00	IG	16
DRB, Bulgarie		51,00	51,00	IG	47
DROME ACCOUVAGE, 89 Chailley	343 580 981	66,00	66,00	IG	15
NUTRI-BOURGOGNE, 89 Chailley	401 735 352	100,00	100,00	IG	92
ROTISSERIE DUC DIJON, 89 Chailley	448 423 053	100,00	100,00	IG	-2
SCEA DE VARENNES, 89 Chailley	384 018 644	99,90	99,90	IG	5
SCI DE VARENNES, 89 Chailley	385 025 440	100,00	100,00	IG	-1

IG : intégration globale
ME : mise en équivalence

La société Dialzo, dont Duc détient 38.77% du capital, est en liquidation judiciaire. Cette société est déconsolidée depuis le 01/07/09.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2013	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	30/06/2014
Marques	30				30
Logiciels	1 307	40	-10		1 337
Droit au bail	60				60
Autres immos incorporelles	175				175
TOTAUX	**1 572**	**40**	**-10**		**1 602**

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2013	Dotations	Cessions et reprises	Autres mouvements	30/06/2014
Logiciels	667	67	-10		724
Autres immos incorporelles	175				175
TOTAUX	**842**	**67**	**-10**		**899**

VALEURS NETTES	31/12/2013	30/06/2014
Marques	30	30
Logiciels	640	613
Droit au bail	60	60
Autres immos incorporelles		
TOTAUX	**730**	**703**

Il n'y a pas actuellement de programmes de recherche et développement figurant dans les immobilisations incorporelles.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2013	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	30/06/2014
Terrains	3 127				3 127
Terrains en crédit-bail	15				15
Constructions	30 103	22	-44	95	30 176
Constructions en crédit-bail	953				953
Matériel et outillage	17 402	54	-247	133	17 342
Matériel et outillage en crédit-bail	5 077				5 077
Autres immobilisations corporelles	794				794
Autres immos corporelles en crédit-bail	59				59
Immobilisations en cours	1 577	880	-5	-228	2 224
TOTAUX	**59 107**	**956**	**-296**		**59 767**

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2013	Dotations	Cessions et reprises	Autres mouvements	30/06/2014
Terrains					
Terrains en crédit-bail					
Constructions	16 675	544	-27		17 192
Contructions en crédit-bail	620	23			643
Matériel et outillage	12 753	502	-130		13 125
Matériel et outillage en crédit-bail	4 128	89			4 217
Autres immobilisations corporelles	587	37			624
Autres immos corporelles en crédit-bail	28	7			35
Immobilisations en cours	276				276
TOTAUX	**35 067**	**1 202**	**-157**		**36 112**

VALEURS NETTES	31/12/2013	30/06/2014
Terrains	3 127	3 127
Terrains en crédit-bail	15	15
Constructions	13 428	12 984
Constructions en crédit-bail	333	310
Matériel et outillage	4 649	4 217
Matériel et outillage en crédit-bail	949	860
Autres immobilisations corporelles	207	170
Autres immos corporelles en crédit-bail	31	24
Immobilisations en cours	1 301	1 948
TOTAUX	**24 040**	**23 655**

Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur). La juste valeur des terrains qui a fait l'objet d'une nouvelle évaluation au 31/12/2012, a été déterminée par un rapport d'expert.

7. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

VALEURS BRUTES	31/12/2013	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	30/06/2014
Titres de participation non consolidés	143				143
Prêts et autres immos financières	3 009		-770		2 239
TOTAUX	**3 152**		**-770**		**2 382**

PROVISIONS	31/12/2013	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30/06/2014
/ Titres de participation non consolidés	143				143
/ Prêts et autres immos financières					
TOTAUX	**143**				**143**

VALEURS NETTES	31/12/2013	30/06/2014
Titres de participation non consolidés		
Prêts et autres immos financières	3 009	2 239
TOTAUX	**3 009**	**2 239**

Les titres de participation correspondent à ceux de la société Dialzo dont Duc détient 38.77% du capital. Cette société, en liquidation judiciaire, est déconsolidée depuis le 01/07/09. Les titres sont intégralement dépréciés dans DUC.
Au poste prêts et autres immobilisations financières figure le fonds de garantie de l'affacturage qui représente 7% de l'encours clients cédé.

8. IMPOTS DIFFERES

LIBELLE DES BASES	30/06/2014		31/12/2013		VARIATION
	BASES D'IDA	IDA	BASES D'IDA	IDA	
Reclassement des subventions en produits constatés d'avance	805	268	775	258	**10**
Provision pour indemnités de retraite	4 988	1 663	4 420	1 473	**189**
Organic	183	61	399	133	**-72**
Provision pour autres avantages long terme	180	60	180	60	
Effort construction	48	16	103	34	**-18**
Provisions non déductibles	506	169	579	193	**-24**
Autres bases d'actifs d'impôts	97	32			**32**

LIBELLE DES BASES	30/06/2014		31/12/2013		VARIATION
	BASES D'IDP	IDP	BASES D'IDP	IDP	
Provisions réglementées	120	40	116	39	**1**
Réévaluation des immobilisations	2 691	897	2 695	898	**-1**
Crédit-bail	897	299	750	250	**49**
Provision / titres d'autocontrôle	755	252	739	246	**5**
TOTAUX	**4 463**	**1 488**	**4 300**	**1 433**	**54**
IMPOT DIFFERE NET	**2 344**	**781**	**2 156**	**719**	**63**
Plafonnement des IDA		**-803**		**-741**	**-62**
PASSIFS D'IMPOTS NON COURANTS		**22**		**22**	

Les impôts différés sont présentés en nets cumulés par entité fiscale.
Au 30/06/2014, aucun impôt différé n'a été activé sur les déficits du groupe fiscal Duc.
Le montant des impôts différés potentiellement activables au titre des déficits reportables s'élève à 13 727 K€, correspondant à un stock de déficits reportables de 41 181 K€. Pour mémoire, il s'élevait, au 31/12/13, à 12 984 K€ correspondant à un stock de déficits reportables de 38 953 K€.

9. ACTIFS BIOLOGIQUES

VALEURS BRUTES	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Futurs reproducteurs	446	435	426
Reproducteurs	825	1 001	905
Œufs à couver	711	597	539
Volailles de chair	5 152	5 315	5 077
TOTAUX	**7 134**	**7 348**	**6 947**

Les actifs biologiques ne font l'objet d'aucune dépréciation.

10. STOCKS

VALEURS BRUTES	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Matières premières et approvisionnements	5 531	5 863	5 339
Produits finis	4 214	5 732	5 257
TOTAUX	**9 745**	**11 595**	**10 596**

PROVISIONS	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Matières premières et approvisionnements	2		
Produits finis	710	891	1 083
TOTAUX	**712**	**891**	**1 083**

VALEURS NETTES	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Matières premières et approvisionnements	5 529	5 863	5 339
Produits finis	3 504	4 841	4 174
TOTAUX	**9 033**	**10 704**	**9 513**

11. CREANCES

11.1. Détail des créances

VALEURS BRUTES	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Clients	21 662	26 371	22 481
Clients douteux	136	142	139
Créances fiscales et sociales	4 660	3 015	3 299
Avances et acomptes versés sur commandes	364	139	351
Charges constatées d'avance	417	477	143
Autres créances d'exploitation	1 117	22 100	482
Actif d'impôt exigible	69	94	68
TOTAUX	**28 425**	**52 338**	**26 963**

PROVISIONS	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Provision sur clients douteux	128	136	132
Provisions sur autres créances d'exploitation	29	21 115	29
TOTAUX	**157**	**21 251**	**161**

VALEURS NETTES	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Clients	21 662	26 371	22 481
Clients douteux	8	6	7
Sous-total Clients et comptes rattachés	*21 670*	*26 377*	*22 488*
Créances fiscales et sociales	4 660	3 015	3 299
Avances et acomptes versés sur commandes	364	139	351
Charges constatées d'avance	417	477	143
Autres créances d'exploitation	1 088	985	453
Sous-total Autres actifs courants	*6 529*	*4 616*	*4 246*
Actif d'impôt exigible	69	94	68
TOTAUX	**28 268**	**31 087**	**26 802**

11.2. Echéancier des créances

Toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

12. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

12.1. Décomposition de la trésorerie brute

VALEURS BRUTES	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Comptes à terme et actions	74	74	74
Disponibilités	314	135	323
TOTAUX	**388**	**209**	**397**

12.2. Décomposition de la trésorerie nette / Rapprochement de la trésorerie nette avec la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Trésorerie brute	388	209	397
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	-20 415	-26 885	-25 376
Trésorerie nette	**-20 027**	**-26 676**	**-24 979**

13. CAPITAL SOCIAL

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Nombre de titres	1 862 688	1 862 688	1 862 688
Valeur nominale (en euros)	4,00	4,00	4,00
CAPITAL SOCIAL	**7 450 752**	**7 450 752**	**7 450 752**
Nombre d'actions en possession de l'entreprise	86 327	86 327	86 327
Nombre d'actions en circulation	**1 776 361**	**1 776 361**	**1 776 361**

Aucune distribution de dividende relative à l'exercice 2013 n'est prévue en 2014.
Il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

14.1. Variation des provisions court terme et long terme

	PROVISIONS LONG TERME				PROVISIONS COURT TERME			
	Provisions pour indemnités de départ en retraite	Provisions pour médailles du travail	Provisions pour autres avantages long terme	TOTAL	Provisions pour litiges prud'hommaux	Provisions pour amendes et pénalités	Autres provisions pour risques et charges	TOTAL
Valeur au 31/12/2013	4 420	289	34	**4 743**	97	10	203	**310**
Augmentation des provisions	123			**123**				
Montants repris non utilisés	-1			**-1**				
Montants repris utilisés							-203	**-203**
Variation par capitaux propres	446			**446**				
Valeur au 30/06/14	**4 988**	**289**	**34**	**5 311**	**97**	**10**		**107**

14.2. Variation des provisions pour indemnités de départ en retraite

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Montant de la provision à l'ouverture de la période	**4 420**	**4 736**	**4 736**
Gains ou pertes actuariels générés	446	-163	-643
Other Comprehensive Income	**446**	**-163**	**-643**
Coût des services	139	137	275
Coût net d'intérêt sur la provision	73	67	137
Prestations payées par l'employeur	-90	-34	-85
Impact sur le résultat	**122**	**170**	**327**
Montant de la provision à la clôture de la période	**4 988**	**4 743**	**4 420**

15. PASSIFS FINANCIERS

15.1. Endettement net

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Emprunts et dettes financières à long terme	49	242	60
Partie courante des dettes financières à long terme	1 341	1 994	1 522
Autres passifs non courants	2 002	2 011	2 002
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	20 415	26 885	25 376
Dettes financières	**23 807**	**31 132**	**28 960**

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dettes financières	23 807	31 132	28 960
Trésorerie active	388	209	397
Endettement net	**23 419**	**30 923**	**28 563**

* Les autres passifs non courants comprennent le compte courant bloqué CECAB à hauteur de 2000 K€.
Taux d'emprunt à long terme (fixe) : 5.30%
Taux d'emprunt à court terme (fixe) : Euribor 3 mois + 0,95%

15.2. Echéance des passifs financiers

		Montant	A 1 an au plus				Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
			< 1 mois	Entre 1 et 3 mois	> 3 mois	Sous-total		
Emprunts auprès des ets de crédit	à plus d'un an à l'origine	1 137					1 137	
	à un an maximum à l'origine	20 450	20 450			20 450		
Dettes financières de crédit-bail		218	23	46	100	169	49	
Autres passifs non courants		2 002					2 002	
	30/06/2014	**23 807**	**20 473**	**46**	**100**	**20 619**	**3 188**	
	30/06/2013	31 132	27 146	85	1 648	28 879	2 253	
	31/12/2013	28 960	25 639	113	1 129	26 881	2 079	

Dans les emprunts auprès des établissements de crédit est inclus l'affacturage pour un montant de 18 831 K€ (21 694 K€ au 31/12/13).
A l'actif du bilan, l'affacturage reste inscrit en comptes clients car la gestion du poste clients est conservée par la société DUC.
La mise en place de l'affacturage constitue un moyen de financement des besoins de trésorerie, la quasi-totalité du poste client Duc est cédée (de même qu'au 31/12/2013).
Les charges financières s'élèvent, au cours du 1er semestre 2014 à 156 K€ et les commissions d'affacturage sur la même période sont de 50 K€.

16. AUTRES PASSIFS COURANTS

16.1. Détail des autres passifs courants

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dettes fiscales et sociales	17 956	10 617	12 931
Produits différés	904	870	881
Autres dettes courantes	1 899	1 666	1 973
TOTAUX	**20 759**	**13 153**	**15 785**

L'augmentation des dettes fiscales et sociales résulte de la part échue de ces dernières pour un montant de 8,7 M€ au 30/06/2014.
Les pénalités, estimées à 516 K€ au 30/06/2014, relatives aux dettes sociales et fiscales échues n'ont pas été provisionnées car DUC en demandera une remise totale

16.2. Echéancier des autres passifs courants

	Montant	A 1 an au plus	Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fiscales et sociales	17 956	17 956		
Produits différés*	904	78	483	343
Autres dettes courantes	1 899	1 899		
30/06/2014	**20 759**	**19 933**	**483**	**343**
30/06/2013	13 153	12 361	378	414
31/12/2013	15 785	14 982	429	374

Les produits différés correspondent à des subventions sur immobilisations.

17. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

VARIATIONS NETTES	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Variations des actifs biologiques	187	-64	-466
Variation des stocks	-480	1 387	196
Variation des clients	-817	2 519	-1 370
Variation de l'actif d'impôt exigible	2 282	-105	-131
Variation des autres actifs courants	1	352	-18
Variation des fournisseurs	-444	-3 577	-4
Variation des passifs d'impôt courants	-1 260	-2	-779
Variation des autres passifs courants	-4 974	-442	-3 075
TOTAUX	**-5 505**	**68**	**-5 647**

18. INFORMATION SECTORIELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de volailles (poulets et dindes) label rouge, certifiées et standards. Le Groupe est notamment un opérateur national référencé sur une large gamme de produits élaborés à partir de volaille (poulet ou dinde).
La nature des procédés utilisés, les catégories de clients (libre service, rôtissoires et grossistes) auxquels sont destinés les produits, et les méthodes de distribution utilisées sont identiques quel que soit le type de volailles.

De plus, Duc dispose d'un département commercial unique basé sur le site de Chailley qui a la responsabilité de commercialiser l'ensemble de la gamme auprès de nos clients.
Il n'existe donc qu'un secteur d'activité au sein du Groupe : la transformation et la commercialisation de produits à base de volaille.
Par ailleurs, toutes les activités du Groupe sont implantées en France et les marchés sont principalement localisés en France (plus de 90%). En conséquence, le secteur géographique est unique et se limite au territoire national.

19. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

ZONES GEOGRAPHIQUES	France	Export	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Production vendue de biens	85 353	6 996	92 349	102 762	199 138
Prestations de services	1 149		1 149	1 204	2 259
Ventes de marchandises	253		253	1 208	2 562
Frais de publicité	-940		-940	-1 371	-2 710
TOTAUX	**85 815**	**6 996**	**92 811**	**103 803**	**201 249**

ZONES GEOGRAPHIQUES EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
France	97,1%	96,6%	97,0%
Bénélux	1,3%	1,3%	1,1%
Autres	1,6%	2,1%	1,9%
TOTAUX	**100%**	**100%**	**100%**

20. ACHATS CONSOMMES

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Achats de mat. prem. et autres approv.	45 338	55 758	105 364
Achats non stockés de matières et fourn.	1 797	1 963	3 765
Achats de marchandises	235	1 126	2 327
TOTAUX	**47 370**	**58 847**	**111 456**

21. CHARGES EXTERNES

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Sous traitance	974	1 204	2 176
Locations	629	469	1 076
Entretiens et réparations	2 246	2 300	4 489
Primes d'assurance	231	213	524
Personnel extérieur	3 395	4 390	8 175
Transports de biens	6 759	7 194	14 203
Déplacements, missions et réceptions	130	135	247
Autres services extérieurs	11 531	11 578	22 962
TOTAUX	**25 895**	**27 483**	**53 852**

Au 30/06/2014, les autres services extérieurs comprennent notamment les rémunérations des éleveurs pour 7 601 K€ (14 017 K€ au 31/12/2013) et le façonnage confié à des prestataires (abattage des dindes, …) pour 2 041 K€ (4 943 K€ au 31/12/2013).

22. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Sur immobilisations incorporelles	68	59	126
Sur immobilisations corporelles	1 201	1 340	2 685
TOTAUX	**1 269**	**1 399**	**2 811**

23. PERSONNEL

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Salaires et traitements	12 100	11 985	24 016
Charges sociales	4 733	4 779	9 381
TOTAUX	**16 833**	**16 764**	**33 397**

24. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Prix de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	5	33	37
Reprise en résultat des subventions	39	61	100
Impact des variations de périmètre			140
Autres produits d'exploitation	150	147	110
TOTAUX	**194**	**241**	**387**

25. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	135	17	30
Autres charges d'exploitation	194	90	283
TOTAUX	**329**	**107**	**313**

26. AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles comprennent les honoraires liés à la restructuration pour 230 K€.

27. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Intérêts bancaires	271	277	542
Intérêts liés aux dettes de crédit-bail	10	23	41
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	**281**	**300**	**583**

28. RESULTATS PAR ACTION

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Numérateur (en milliers d'euros)			
Résultat net part du Groupe	-1 640	-2 086	-5 223
Dénominateur (en milliers d'actions)			
Nombre moyen d'actions de base	1 776	1 776	1 776
Nombre d'actions potentielles dilutives			
Nombre moyen d'actions dilué	1 776	1 776	1 776
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	**-0,92**	**-1,17**	**-2,94**
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	**-0,92**	**-1,17**	**-2,94**

Au 30/06/2014, le capital est composé de 1 862 688 actions de 4,00 € de nominal chacune, entièrement libérées.
Le nombre d'actions en circulation correspond à l'écart entre le nombre d'actions composant le capital, soit 1 862 688 actions et le nombre d'actions en autocontrôle, soit 86 327 actions. Il s'élève donc au 30/06/2014 à 1 776 361 actions.

29. ENGAGEMENTS

29.1. Engagements financiers donnés

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Intérêts sur emprunts non échus	20	27	30
TOTAUX	**20**	**27**	**30**

29.2. Autres engagements

La société DUC s'est portée caution pour sa filiale en Bulgarie DRB auprès du fournisseur PROMIVI à hauteur de 340K€.

30. PARTIES LIEES

Les comptes consolidés incluent les opérations effectuées par le groupe avec les sociétés qui détiennent son capital.
Les échanges avec les sociétés membres du Groupe Verneuil, détenteur du capital de DUC, sont des flux financiers.
La convention de trésorerie entre DUC et VERNEUIL Participations signée en avril 2005 est renouvelée tous les ans par tacite reconduction. Le taux de rémunération est Euribor +0.5 avec un plafond de 3 000 K€. Le solde du compte courant au 30/06/2014 est de 59 K€.
Une convention de compte courant bloqué a été signée avec la CECAB le 22 avril 2008 pour une somme de 2 millions d'euros bloqués pendant une période de 7 ans minimum. Ce compte courant est non rémunéré pendant cette période. L'encours fournisseur avec la CECAB est de 9,5 M€ (7,65 M€ au 31/12/13). Les charges liées à l'activité sont de 12 064 K€ (28 400 K€ au 31/12/13), et les charges financières sont de 67 K€ (119 K€ au 31/12/13).

31. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des litiges survenus dans le cadre habituel de ses activités. Pour chacun des litiges connus, dans lesquels le Groupe est impliqué, il a été procédé à une revue à la date d'arrêté des comptes. Les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés (cf note 15).

Le tribunal de commerce de Périgueux a mandaté, à la demande de l'administrateur judiciaire en charge du dossier DIALZO, un expert judiciaire qui souhaite des informations concernant les mouvements de titres DIALZO et des prétendus engagements d'achats de graines de soja extrudé qui n'auraient pas été éventuellement tenus par DUC. Aucune demande contentieuse n'a été formulée à ce jour.

Comme d'autres intervenants de la filière avicole, le groupe Duc s'est vu notifier un grief pour entente de la part de l'autorité de la concurrence. A ce stade, les conséquences financières ne peuvent être évaluées.

32. JETONS DE PRESENCE

Il n'y a pas eu de jetons de présence versés aux membres non salariés du conseil d'administration de DUC au 1er semestre 2014 ni en 2013, 2012 et 2011.

33. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun autre évènement que ceux évoqués en page 14 dans le sous-paragraphe « Continuité d'exploitation » du paragraphe « 1.6 Présentation des états financiers consolidés » n'est susceptible de modifier de façon significative la situation actuelle de DUC et du Groupe DUC.

Exponens synergie-Audit
20, rue Brunel
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

DUC

Société Anonyme

Grande Rue
89770 CHAILLEY

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Comptes consolidés condensés
Période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société DUC, relatifs à la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

La société Duc a fait un apport de ses actifs immobiliers à sa filiale la foncière Duc en date du 19 octobre 2014 sur la base d'une expertise permettant d'évaluer les terrains à une valeur de 1 873 keuros. Au 30 juin 2014 la valeur comptable de ses terrains était de 3 126 keuros. Le groupe aurait dû constater en application de la méthode de la réévaluation prévue par IAS16 les incidences de cette évaluation sur la valeur comptable de ces terrains.
Si la réévaluation avait été constatée au 30 juin 2014, la valeur comptable des terrains figurant à l'actif du bilan au 30 juin 2014 serait inférieure de 1 253 keuros, les capitaux propres seraient diminués de 1 253 keuros et le bénéfice du semestre, de 501 keuros (incluant un effet d'impôt de 376 keuros).

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note « 1.6. Présentation des Etats financiers consolidés » de l'annexe précise les hypothèses permettant d'assurer la continuité d'exploitation du Groupe DUC.

- La note « 31 Actifs et passifs éventuels » précise que, comme d'autres intervenants de la filière avicole, le Groupe DUC s'est vu notifier un grief pour entente de la part de l'Autorité de la concurrence et qu'à ce stade, les conséquences financières ne peuvent pas être évaluées.

- La note « 16.1. Détail des autres passifs courants » de l'annexe précise les raisons pour lesquelles les pénalités estimées relatives aux dettes fiscales et sociales échues au 30 juin 2014 n'ont pas fait l'objet d'un provisionnement.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

A l'exception des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

Exponens Synergie-Audit	Deloitte & Associés

Nathalie Lutz	Michel Bachette-Peyrade	Vincent Blestel